

CONTACTS

CHRS CLARA ZETKIN

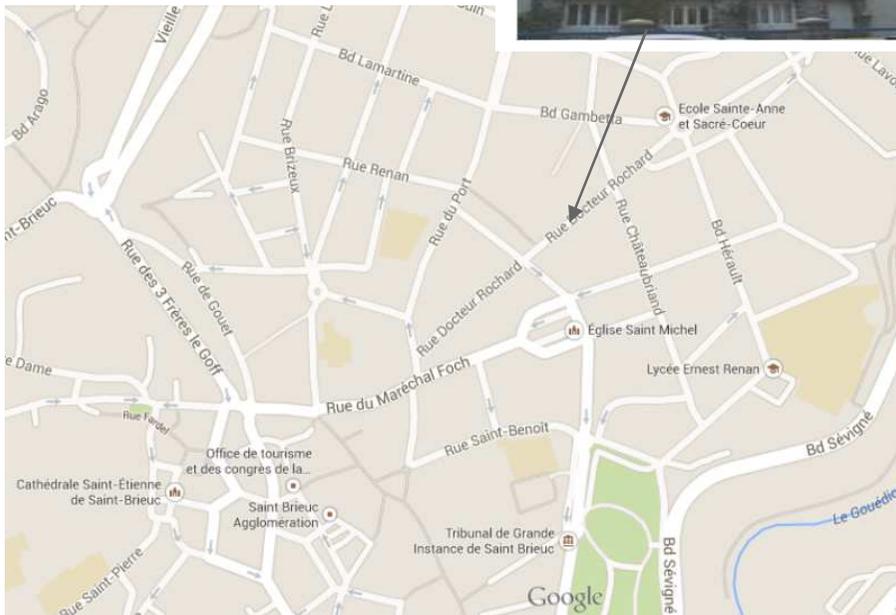
Tel : 02 96 68 42 42

Fax : 02 96 68 42 49

Mail : secretariat@adalea.fr

ACCES

**30 bis rue docteur Rochard
22000 ST BRIEUC**



Bus ligne 4 : arrêt Rochard



Association Départementale
Accueil Écoute & Veille sociale - **LOGEMENT HÉBERGEMENT**
Emploi Formation - Ateliers d'insertion

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale CLARA ZETKIN



Vous êtes victimes de violences

**Agir et en parler
Vous pouvez trouver des solutions**

**Demandez à rencontrer des professionnelles
pour être écoutée, informée et conseillée.**

www.adalea.fr

Les CHRS sont des établissements sociaux et médico-sociaux relevant du Code de l'action sociale et des familles.

PUBLIC ACCUEILLI :

Selon l'article L345-1 du Code de l'Action sociale et des familles : « *Bénéficiaire, sur leur demande, de l'aide sociale pour être accueillis dans des centres d'hébergement et de réinsertion sociale publics ou privés les personnes et les familles qui connaissent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale* ».

Le CHRS CLARA ZETKIN accueille des femmes, avec ou sans enfants, victimes de violences intrafamiliales.

ADMISSION :

L'orientation se fait par la Commission Unique d'Admission (CUA) du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) des Côtes d'Armor.

L'accès au CHRS est soumis à une demande de prise en charge à l'Aide sociale à l'Hébergement accordée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. La durée initiale de séjour est de 6 mois, renouvelable en fonction de l'avancée du projet d'hébergement.

EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE :



L'équipe est composée de 3 travailleurs sociaux d' 1 TISF, de 3 veilleurs animateurs ainsi que d'autres professionnels du Pôle Logement Hébergement : 1 secrétaire, 1 agent d'entretien, 1 Coordinatrice, 1 Responsable de pôle.



ACCUEIL :

L'hébergement se fait dans des appartements, du studio au T4, meublés et équipés, sur un petit collectif sécurisé ou sur les villes de Saint Brieuc et Ploufragan.

Les bureaux permettant d'accueillir les personnes pour les accompagner tout au long de leur hébergement sont situés au 30 bis rue du docteur Rochard à Saint Brieuc où sont aussi mis à disposition :

- Une cuisine et 1 salle d'activités
- 1 salle de jeu et un salon TV
- Un espace informatique.
- Une buanderie avec machines à laver et sèche-linge.
- Une cour fermée.



MISSIONS :

Le CHRS propose un accompagnement individualisé adapté aux besoins des personnes.

Un projet d'hébergement est élaboré en concertation avec la personne accueillie en prenant en compte les demandes et besoins exprimés.

Ce projet permet de s'accorder sur le contenu de l'accompagnement : écoute et accompagnement spécifique sur les violences, emploi/formation, démarches administratives, accès aux soins, soutien à la vie quotidienne, gestion du budget, accès au logement, soutien à la parentalité...

Le déroulement du séjour dans la structure est soumis à un contrat de séjour et à règlement de fonctionnement sur les droits et les devoirs des résidents.

Les informations confiées sont protégées par le devoir de réserve. La communication des documents s'effectue dans le respect de la charte des droits et des libertés de la personne.

